



# **Programme des Nations Unies pour l'environnement**



UNEP/BUR/52/2  
27 février 1998

FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

---

## **PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

Réunion du Bureau des Parties contractantes  
à la Convention pour la protection de la mer  
Méditerranée contre la pollution et à ses  
Protocoles

Tunis, 27 mars 1998

## **ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE**

## Introduction

1. Après concertation avec le pays hôte (Tunisie) et les membres du Bureau, la réunion se tiendra à Tunis, le vendredi 27 mars 1998.
2. Les annotations ci-après à l'ordre du jour de la réunion ont été rédigées par le Secrétariat afin d'aider les participants dans leurs délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour:                      Ouverture de la réunion

3. La réunion sera ouverte le vendredi 27 mars 1998, à 9 h 30, par le Président du Bureau.
4. Il est prévu que le Bureau abordera toutes les questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion au cours de l'unique journée du 27 mars que durera celle-ci, sa clôture étant en principe fixée à 18 h 30. Le rapport de la réunion sera établi par le Secrétariat et adressé à tous les membres pour observations avant sa finalisation et sa distribution.

Point 2 de l'ordre du jour:                      Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

5. L'ordre du jour provisoire établi par le Secrétariat, en concertation avec le Président et les membres du Bureau, a été distribué sous la cote UNEP/BUR/51/1, et sa version annotée constitue le présent document.

La réunion examinera et adoptera la proposition d'ordre du jour. Un service d'interprétation simultanée anglais-français sera assuré pour toutes les séances.

Point 3 de l'ordre du jour:                      Rapport du Coordonnateur sur l'état d'avancement des activités menées depuis la Dixième réunion des Parties contractantes, y compris les projets de recommandations concernant des activités spécifiques (novembre 1997 - mars 1998)

6. Le Coordonnateur du PAM présentera les grandes lignes du document "Rapport du Coordonnateur sur l'état d'avancement des activités menées depuis la Dixième réunion des Parties contractantes, y compris les projets de recommandations concernant des activités spécifiques (novembre 1997 - mars 1998)".

La réunion sera invitée à formuler des observations sur le rapport concernant l'état d'avancement des activités menées au cours de la période considérée, à en prendre note, ainsi qu'à examiner et approuver les propositions de recommandations avancées par le Secrétariat.

Point 4 de l'ordre du jour: Achèvement de la sélection de nouveaux membres de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) afin de pourvoir les quatre postes encore vacants

7. Conformément à la décision de la réunion de Tunis visant à renouveler le mandat confié au Bureau en vue d'achever la sélection des membres de la CMDD, le Bureau est appelé à sélectionner, parmi la liste des candidatures reçues à ce jour par le Secrétariat et dont il est fait mention dans le rapport d'avancement du Coordonnateur, quatre nouveaux membres en vue de pourvoir les quatre postes vacants (deux pour la catégorie "autorités locales" et deux pour la catégorie "acteurs socio-économiques").

Point 5 de l'ordre du jour: Information concernant le projet FEM/PAM en cours "Mise en oeuvre du Programme d'actions stratégiques visant à combattre la pollution due aux activités menées à terre dans la région méditerranéenne (PAS)"

8. Le Coordonnateur mettra la réunion au courant du projet en cours de finalisation par le FEM et le PAM concernant le Programme d'actions stratégiques visant à combattre la pollution due aux activités menées à terre dans la région méditerranéenne.

Point 6 de l'ordre du jour: Collaboration du PAM avec les organisations non gouvernementales

9. Lors de leur Dixième réunion ordinaire, les Parties contractantes ont décidé de biffer une ONG de la liste des ONG partenaires du PAM, invité le Secrétariat à faire une dernière tentative de prise de contact avec l'UNIMED (Italie), et autorisé le Bureau à prendre une décision à ce sujet à sa prochaine réunion.
10. Le Secrétariat fera part à la réunion des résultats de ses contacts et le Bureau sera invité à se prononcer sur cette question.
11. Le Bureau sera saisi, pour information, de la version actualisée du Répertoire des organisations non gouvernementales partenaires du PAM, figurant sous la cote UNEP/BUR/52/Inf.3.

Point 7 de l'ordre du jour: Date et lieu de la prochaine réunion du Bureau

12. La réunion décidera de la date et du lieu de la prochaine réunion du Bureau, en ayant à l'esprit que la Libye a proposé d'accueillir celle-ci et que la Turquie s'est également offerte d'héberger l'une des réunions du Bureau.

Point 8 de l'ordre du jour: Questions diverses

13. Le Bureau abordera tout autre point qui pourrait être soulevé au cours de la réunion.

Point 9 de l'ordre du jour:                      Adoption du rapport de la réunion

14. Un projet de rapport sera adressé en anglais et en français à tous les membres du Bureau pour qu'ils formulent d'éventuelles observations avant sa finalisation.

Point 10 de l'ordre du jour:                      Clôture de la réunion

15. Il est prévu que la clôture de la réunion sera prononcée par le Président le vendredi 27 mars 1998, à 18 h 30.

Séances de travail:    9 h 30 - 12 h 30  
                                 14 h 30 - 18 h 30

Pauses café:    11 h  
                         16 h